



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-6428>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-6428**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : REGIE DIEPPOISE DES ACTIVITES PORTUAIRES

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de mise en oeuvre des infrastructures nécessaires à la réalisation des pré-contrôles EES au niveau du Terminal Transmanche de Dieppe

Description : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. EES (Entry Exit System)

Identifiant de la procédure : 228b19c0-7924-455b-98f0-8c1138443b11

Identifiant interne : 2023-TX-0007

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45210000 Travaux de construction de bâtiments

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Gros oeuvre

Description : Gros oeuvre

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45210000 Travaux de construction de bâtiments

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes suivants : - Des propositions de variantes facultatives pour les lots 2,5 et 6 dans les délais impartis de remise des offres figurant sur la première page dudit règlement de consultation à l'adresse et aux horaires d'ouvertures suivantes : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : De 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. A défaut ladite variante sera rejetée. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière et est insusceptible de régularisation. Les conditions de visites sont les suivantes : Les modalités de cette visite s'effectueront dans des conditions de stricte égalité, pour l'ensemble des candidats. Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation avant de se rendre à la visite. Chaque candidat est informé des modalités suivantes : - Les échanges au cours de la visite sont limités à la seule prise de connaissance des sites, sans que soit délivrée aucune autre information dont l'objet serait autre que la seule description physique et fonctionnelle des sites et des installations ; - Les prises de photographies sont autorisées. Aucune réponse orale ne sera apportée aux questions des candidats. Toutes les questions complémentaires seront formulées par écrit via la plateforme et répercutées in extenso à l'ensemble des candidats. Les demandes de visites doivent être faite auprès de Monsieur Fontaine victor.

fontaine@regieportdedieppe.fr et Monsieur Lebat armel.lebat@regieportdedieppe.fr, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. Les visites sont organisées du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. - un certificat de visite signé est transmis au candidat qui joint la copie à son offre. - chaque candidat est réputé connaître parfaitement les lieux visités. La copie de sauvegarde Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé usb) ou sur papier. Cette copie doit être placée

dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. peut être transmise ou déposée avant la date de remise des offres à l'adresse et aux horaires suivants : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Traitement de texte (.doc, .rtf, .odt), Tableur (.xls, .ods), Diaporama (.ppt, .odp), Format Acrobat « pdf », Images (.jpg, .gif, .png), dossiers compressés (.zip, les pièces contenues dans le fichier compressé doivent être signées individuellement), Autocad

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 « Tarn et Garonne », dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 **Lot :** LOT-0002

Titre : Charpente métallique

Description : Charpente métallique

Identifiant interne : 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45223210 Ossatures métalliques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes suivants : - Des propositions de variantes facultatives pour les lots 2,5 et 6 dans les délais impartis de remise des offres figurant sur la première page dudit règlement de consultation à l'adresse et aux horaires d'ouvertures suivantes : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : De 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. A défaut ladite variante sera rejetée. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière et est insusceptible de régularisation. Les conditions de visites sont les suivantes : Les modalités de cette visite s'effectueront dans des conditions de stricte égalité, pour l'ensemble des candidats. Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation avant de se rendre à la visite. Chaque candidat est informé des modalités suivantes : - Les échanges au cours de la visite sont limités à la seule prise de connaissance des sites, sans que soit délivrée aucune autre information dont l'objet serait autre que la seule description physique et fonctionnelle des sites et des installations ; - Les prises de photographies sont autorisées. Aucune réponse orale ne sera apportée aux questions des candidats. Toutes les questions complémentaires seront formulées par écrit via la plateforme et répercutées in extenso à l'ensemble des candidats. Les demandes de visites doivent être faite auprès de Monsieur Fontaine victor.

fontaine@regieportdedieppe.fr et Monsieur Lebat armel.lebat@regieportdedieppe.fr, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. Les visites sont organisées du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. - un certificat de visite signé est transmis au candidat qui joint la copie à son offre. - chaque candidat est réputé connaître parfaitement les lieux visités. La copie de sauvegarde Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé usb) ou sur papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et

l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. peut être transmise ou déposée avant la date de remise des offres à l'adresse et aux horaires suivants : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Traitement de texte (.doc, .rtf, .odt), Tableur (.xls, .ods), Diaporama (.ppt, .odp), Format Acrobat «pdf», Images (.jpg, .gif, .png), dossiers compressés (.zip, les pièces contenues dans le fichier compressé doivent être signées individuellement), Autocad

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 «Tarn et Garonne», dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 **Lot :** LOT-0003

Titre : Couverture bardage

Description : Couverture bardage

Identifiant interne : 03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262650 Travaux de bardage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes suivants : - Des propositions de variantes facultatives pour les lots 2,5 et 6 dans les délais impartis de remise des offres figurant sur la première page dudit règlement de consultation à l'adresse et aux horaires d'ouvertures suivantes : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : De 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. A défaut ladite variante sera rejetée. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière et est insusceptible de régularisation. Les conditions de visites sont les suivantes : Les modalités de cette visite s'effectueront dans des conditions de stricte égalité, pour l'ensemble des candidats. Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation avant de se rendre à la visite. Chaque candidat est informé des modalités suivantes : - Les échanges au cours de la visite sont limités à la seule prise de connaissance des sites, sans que soit délivrée aucune autre information dont l'objet serait autre que la seule description physique et fonctionnelle des sites et des installations ; - Les prises de photographies sont autorisées. Aucune réponse orale ne sera apportée aux questions des candidats. Toutes les questions complémentaires seront formulées par écrit via la plateforme et répercutées in extenso à l'ensemble des candidats. Les demandes de visites doivent être faite auprès de Monsieur Fontaine victor.

fontaine@regieportdedieppe.fr et Monsieur Lebat armel.lebat@regieportdedieppe.fr, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. Les visites sont organisées du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. - un certificat de visite signé est transmis au candidat qui joint la copie à son offre. - chaque candidat est réputé connaître parfaitement les lieux visités. La copie de sauvegarde Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé usb) ou sur papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie

électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis, peut être transmise ou déposée avant la date de remise des offres à l'adresse et aux horaires suivants : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Traitement de texte (.doc, .rtf, .odt), Tableur (.xls, .ods), Diaporama (.ppt, .odp), Format Acrobat «pdf», Images (.jpg, .gif, .png), dossiers compressés (.zip, les pièces contenues dans le fichier compressé doivent être signées individuellement), Autocad

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 «Tarn et Garonne», dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Menuiserie extérieure

Description : Menuiserie extérieure

Identifiant interne : 04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes suivants : - Des propositions de variantes facultatives pour les lots 2,5 et 6 dans les délais impartis de remise des offres figurant sur la première page dudit règlement de consultation à l'adresse et aux horaires d'ouvertures suivantes : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : De 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. A défaut ladite variante sera rejetée. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière et est insusceptible de régularisation. Les conditions de visites sont les suivantes : Les modalités de cette visite s'effectueront dans des conditions de stricte égalité, pour l'ensemble des candidats. Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation avant de se rendre à la visite. Chaque candidat est informé des modalités suivantes : - Les échanges au cours de la visite sont limités à la seule prise de connaissance des sites, sans que soit délivrée aucune autre information dont l'objet serait autre que la seule description physique et fonctionnelle des sites et des installations ; - Les prises de photographies sont autorisées. Aucune réponse orale ne sera apportée aux questions des candidats. Toutes les questions complémentaires seront formulées par écrit via la plateforme et répercutées in extenso à l'ensemble des candidats. Les demandes de visites doivent être faite auprès de Monsieur Fontaine victor. fontaine@regieportdedieppe.fr et Monsieur Lebat armel.lebat@regieportdedieppe.fr, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. Les visites sont organisées du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. - un certificat de visite signé est transmis au candidat qui joint la copie à son offre. - chaque candidat est réputé connaître parfaitement les lieux visités. La copie de sauvegarde Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé usb) ou sur papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou

n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. peut être transmise ou déposée avant la date de remise des offres à l'adresse et aux horaires suivants : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Traitement de texte (.doc, .rtf, .odt), Tableur (.xls, .ods), Diaporama (.ppt, .odp), Format Acrobat «pdf», Images (.jpg, .gif, .png), dossiers compressés (.zip, les pièces contenues dans le fichier compressé doivent être signées individuellement), Autocad

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 «Tarn et Garonne», dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 **Lot :** LOT-0005

Titre : Aubette

Description : Aubette

Identifiant interne : 05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45223800 Assemblage et montage de structures préfabriquées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes suivants : - Des propositions de variantes facultatives pour les lots 2,5 et 6 dans les délais impartis de remise des offres figurant sur la première page dudit règlement de consultation à l'adresse et aux horaires d'ouvertures suivantes : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : De 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. A défaut ladite variante sera rejetée. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière et est insusceptible de régularisation. Les conditions de visites sont les suivantes : Les modalités de cette visite s'effectueront dans des conditions de stricte égalité, pour l'ensemble des candidats. Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation avant de se rendre à la visite. Chaque candidat est informé des modalités suivantes : - Les échanges au cours de la visite sont limités à la seule prise de connaissance des sites, sans que soit délivrée aucune autre information dont l'objet serait autre que la seule description physique et fonctionnelle des sites et des installations ; - Les prises de photographies sont autorisées. Aucune réponse orale ne sera apportée aux questions des candidats. Toutes les questions complémentaires seront formulées par écrit via la plateforme et répercutées in extenso à l'ensemble des candidats. Les demandes de visites doivent être faite auprès de Monsieur Fontaine victor.

fontaine@regieportdedieppe.fr et Monsieur Lebat armel.lebat@regieportdedieppe.fr, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. Les visites sont organisées du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. - un certificat de visite signé est transmis au candidat qui joint la copie à son offre. - chaque candidat est réputé connaître parfaitement les lieux visités. La copie de sauvegarde Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé usb) ou sur papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la

remise des plis.peut être transmise ou déposée avant la date de remise des offres à l'adresse et aux horaires suivants : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Traitement de texte (.doc,.rtf,.odt), Tableur (.xls, .ods), Diaporama (.ppt, .odp), Format Acrobat «pdf», Images (.jpg, .gif, .png), dossiers compressés (.zip, les pièces contenues dans le fichier compressé doivent être signées individuellement), Autocad

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 **Lot :** LOT-0006

Titre : Portique de signalétique

Description : Portique de signalétique

Identifiant interne : 06

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316211 Installation de panneaux lumineux de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes suivants : - Des propositions de variantes facultatives pour les lots 2,5 et 6 dans les délais impartis de remise des offres figurant sur la première page dudit règlement de consultation à l'adresse et aux horaires d'ouvertures suivantes : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : De 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. A défaut ladite variante sera rejetée. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière et est insusceptible de régularisation. Les conditions de visites sont les suivantes : Les modalités de cette visite s'effectueront dans des conditions de stricte égalité, pour l'ensemble des candidats. Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation avant de se rendre à la visite. Chaque candidat est informé des modalités suivantes : - Les échanges au cours de la visite sont limités à la seule prise de connaissance des sites, sans que soit délivrée aucune autre information dont l'objet serait autre que la seule description physique et fonctionnelle des sites et des installations ; - Les prises de photographies sont autorisées. Aucune réponse orale ne sera apportée aux questions des candidats. Toutes les questions complémentaires seront formulées par écrit via la plateforme et répercutées in extenso à l'ensemble des candidats. Les demandes de visites doivent être faite auprès de Monsieur Fontaine victor. fontaine@regieportdedieppe.fr et Monsieur Lebat armel.lebat@regieportdedieppe.fr, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. Les visites sont organisées du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. - un certificat de visite signé est transmis au candidat qui joint la copie à son offre. - chaque candidat est réputé connaître parfaitement les lieux visités. La copie de sauvegarde Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé usb) ou sur papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.peut être transmise ou déposée avant la date de remise des offres à

l'adresse et aux horaires suivants : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Traitement de texte (.doc,.rtf,.odt), Tableur (.xls, .ods), Diaporama (.ppt, .odp), Format Acrobat «pdf», Images (.jpg, .gif, .png), dossiers compressés (.zip, les pièces contenues dans le fichier compressé doivent être signées individuellement), Autocad

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 **Lot :** LOT-0007

Titre : Voiries et réseaux divers

Description : VRD -voiries et réseaux divers

Identifiant interne : 07

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233140 Travaux routiers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes suivants : - Des propositions de variantes facultatives pour les lots 2,5 et 6 dans les délais impartis de remise des offres figurant sur la première page dudit règlement de consultation à l'adresse et aux horaires d'ouvertures suivantes : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : De 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. A défaut ladite variante sera rejetée. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière et est insusceptible de régularisation. Les conditions de visites sont les suivantes : Les modalités de cette visite s'effectueront dans des conditions de stricte égalité, pour l'ensemble des candidats. Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation avant de se rendre à la visite. Chaque candidat est informé des modalités suivantes : - Les échanges au cours de la visite sont limités à la seule prise de connaissance des sites, sans que soit délivrée aucune autre information dont l'objet serait autre que la seule description physique et fonctionnelle des sites et des installations ; - Les prises de photographies sont autorisées. Aucune réponse orale ne sera apportée aux questions des candidats. Toutes les questions complémentaires seront formulées par écrit via la plateforme et répercutées in extenso à l'ensemble des candidats. Les demandes de visites doivent être faite auprès de Monsieur Fontaine victor.

fontaine@regieportdedieppe.fr et Monsieur Lebat armel.lebat@regieportdedieppe.fr, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. Les visites sont organisées du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. - un certificat de visite signé est transmis au candidat qui joint la copie à son offre. - chaque candidat est réputé connaître parfaitement les lieux visités. La copie de sauvegarde Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé usb) ou sur papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.peut être transmise ou déposée avant la date de remise des offres à l'adresse et aux horaires suivants : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du

Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Traitement de texte (.doc,.rtf,.odt), Tableur (.xls, .ods), Diaporama (.ppt, .odp), Format Acrobat «pdf», Images (.jpg, .gif, .png), dossiers compressés (.zip, les pièces contenues dans le fichier compressé doivent être signées individuellement), Autocad

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 «Tarn et Garonne», dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 **Lot :** LOT-0008

Titre : Electricité

Description : Electricité

Identifiant interne : 08

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45311200 Travaux d'installations électriques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45210000 Travaux de construction de bâtiments

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes suivants : - Des propositions de variantes facultatives pour les lots 2,5 et 6 dans les délais impartis de remise des offres figurant sur la première page dudit règlement de consultation à l'adresse et aux horaires d'ouvertures suivantes : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : De 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. A défaut ladite variante sera rejetée. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière et est insusceptible de régularisation. Les conditions de visites sont les suivantes : Les modalités de cette visite s'effectueront dans des conditions de stricte égalité, pour l'ensemble des candidats. Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation avant de se rendre à la visite. Chaque candidat est informé des modalités suivantes : - Les échanges au cours de la visite sont limités à la seule prise de connaissance des sites, sans que soit délivrée aucune autre information dont l'objet serait autre que la seule description physique et fonctionnelle des sites et des installations ; - Les prises de photographies sont autorisées. Aucune réponse orale ne sera apportée aux questions des candidats. Toutes les questions complémentaires seront formulées par écrit via la plateforme et répercutées in extenso à l'ensemble des candidats. Les demandes de visites doivent être faite auprès de Monsieur Fontaine victor.

fontaine@regieportdedieppe.fr et Monsieur Lebat armel.lebat@regieportdedieppe.fr, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. Les visites sont organisées du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. - un certificat de visite signé est transmis au candidat qui joint la copie à son offre. - chaque candidat est réputé connaître parfaitement les lieux visités. La copie de sauvegarde Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé usb) ou sur papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.peut être transmise ou déposée avant la date de remise des offres à l'adresse et aux horaires suivants : Régie Dieppoise des Activités Portuaires 1 quai du Tonkin Cs 40213 76201 Dieppe Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 Et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Les formats électroniques

dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Traitement de texte (.doc,.rtf,.odt), Tableur (.xls, .ods), Diaporama (.ppt, .odp), Format Acrobat «pdf», Images (.jpg, .gif, .png), dossiers compressés (.zip, les pièces contenues dans le fichier compressé doivent être signées individuellement), Autocad

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 «Tarn et Garonne», dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 1,545,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LHOTELLIER BATIMENT

Offre :

Identifiant de l'offre : LHOTELLIER BATIMENT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 279,582.18 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23r39tr

Titre : Gros oeuvre

Date de conclusion du marché : 14/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BRAY CM

Offre :

Identifiant de l'offre : BRAY CM

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 242,970 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23r40tr

Titre : Charpente métallique

Date de conclusion du marché : 15/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BRAY CM

Offre :

Identifiant de l'offre : BRAY CM

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 197,323.45 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23r41tr

Titre : Couverture bardage

Date de conclusion du marché : 14/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SIB VASCART DELAMARE

Offre :

Identifiant de l'offre : SIB VASCART DELAMARE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 14,805.68 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23r42tr

Titre : Menuiserie extérieure

Date de conclusion du marché : 14/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MARTIN CALAIS

Offre :

Identifiant de l'offre : MARTIN CALAIS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur du résultat : 197,785.5 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23r43tr

Titre : Aubette

Date de conclusion du marché : 14/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SIGNATURE

Offre :

Identifiant de l'offre : SIGNATURE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur du résultat : 304,650 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23r44tr

Titre : Portique de signalétique

Date de conclusion du marché : 15/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EUROVIA HAUTE NORMANDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : EUROVIA HAUTE NORMANDIE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur du résultat : 328,921.6 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23r45tr

Titre : Voiries et réseaux divers

Date de conclusion du marché : 15/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SNEF

Offre :

Identifiant de l'offre : SNEF

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur du résultat : 76,354.53 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23r46tr

Titre : Electricité

Date de conclusion du marché : 14/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : REGIE DIEPPOISE DES ACTIVITES PORTUAIRES

Numéro d'enregistrement : 85020203700022

Adresse postale : 1 quai du Tonkin Cs40213

Ville : Dieppe

Code postal : 76201

Pays : France

Point de contact : DAMAMME Laurent

Adresse électronique : marchespublics@regieportdedieppe.fr

Téléphone : 0232144717

Adresse internet : <https://www.portdedieppe.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : 1388631

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0232081270

Télécopieur : 0232081271

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : LHOTELLIER BATIMENT

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Z I rue du Manoir Z I rue du Manoir

Ville : Ponts Et Marais

Code postal : 76260

Pays : France

Adresse électronique : jplg@lhotellier.fr

Téléphone : 0227282720

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : BRAY CM

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 7 Rue Marceau Revert

Ville : Nollevall

Code postal : 76780

Pays : France

Adresse électronique : laurent.doise@braycom.fr

Téléphone : 0614104443

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : BRAY CM

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 7 Rue Marceau Revert

Ville : Nollevall

Code postal : 76780

Pays : France

Adresse électronique : laurent.doise@braycm.fr

Téléphone : 0614104443

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : SIB VASCART DELAMARE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 94 Rue Louis Bleriot

Ville : Dieppe

Code postal : 76370

Pays : France

Adresse électronique : sibvascart@orange.fr

Téléphone : 0235822009

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0008

Nom officiel : MARTIN CALAIS

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 64 Av Louis Debray

Ville : Bolbec

Code postal : 76210

Pays : France

Adresse électronique : commerce@martincalais.fr

Téléphone : 0276759000

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0009

Nom officiel : SIGNATURE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 1 Rue De La Scierie

Ville : Grand Couronne

Code postal : 76530

Pays : France

Adresse électronique : rouen@signature.eu

Téléphone : 0235709573

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0010

Nom officiel : EUROVIA HAUTE NORMANDIE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Chemin des Prairies

Ville : Arques La Bataille

Code postal : 76880

Pays : France

Adresse électronique : seine-maritime-nord@eurovia.com

Téléphone : 0235048484

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0007

8.1 ORG-0011

Nom officiel : SNEF

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 56 Bd Amiral Mouchez

Ville : Le Havre

Code postal : 76600

Pays : France

Adresse électronique : thomas.charpentier@snef.fr

Téléphone : 0235265033

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0008

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fb591c39-9020-4bf1-9a05-3df7548ab742 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/01/2024 à 12:02

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2024